



Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 15 mars 2019



Notre site : www.plaisirvestiaire.fr

Contact : plaisirvestiaire@sfr.fr

Association loi de 1901

Bureau administratif : 8 Allée St Just – 78370 PLAISIR - Tel : 01.30.55.09.87

Siège Social : Mairie de Plaisir – 2 rue de la République – 78373 PLAISIR

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITE

- **Vestiaire social** Page 3.
 - Vente ou gratuité de vêtements
 - Bénéficiaires, notre « Boutique » au Valibout, et notre antenne Camille Claudel
- **Action d'accompagnement aux personnes** Page 4.
 - Stages école
 - TIG Permis (partenariat avec le Conseil Départemental 78)
 - Accueil de jeunes « Service civique »
 - Accueil de personnes suivies en milieu protégé
- **Action pour l'Insertion professionnelle** Page 5.
 - Evolution des emplois salariés, financement et formation.
- **Action pour le Lien social et culturel** Page 6.
 - Ateliers thématiques
 - Les lotos 2/an
 - Salon artisanal « Aux plaisirs créatifs »
 - Forum des associations
- **Des Partenariats associatifs et « Ville » pour un mieux vivre ensemble** Page 7.
 - Coordination associations sociales
 - Partenariat sur le Projet Ville Solidarités
 - Membre du conseil de quartier
- **Nos autres partenaires associatifs** Page 8.
- **Le Vestiaire Social : une voie pour le Développement durable** Page 9.
 - Donateurs, tri, Le relais
- **Nos partenaires institutionnels qui nous soutiennent** Page 10.
- **Nos partenaires commerciaux qui nous soutiennent** Page 11.
- **Notre structure et notre fonctionnement** Page 12.
 - Nos instances
 - Nos adhérents
 - Nos actions de communication
- **Indicateurs d'activité chiffré** Page 13.

RAPPORT FINANCIER

- Synthèse, compte de résultat et bilan 2018..... Page 14 à 16.
- Budget 2019 Page 17,18.

ANNEXES

- L'équipe de Plaisir VestiairePage 19.
- Bilan du bénévolat (Heures ETP) & Tarif du vestiaire social Page 20.

Permettre aux personnes et familles dans la précarité de s'habiller dignement est le fondement de notre association. Notre action s'adresse aux hommes, aux femmes et aux enfants sans condition de revenu, en priorité aux situations d'urgence sur notre bassin de vie (Plaisir, SQY et plus largement le cas échéant). Offrir les meilleures conditions d'accueil sur nos deux sites est une préoccupation permanente.

L'activité Boutique a été globalement très soutenue en 2018:

- Fréquentation :
 - 225 familles en 2018 (197 familles en 2017) soit + 14%
 - 1536 visites en 2018 (1136 visites en 2017) soit +35%
- Recettes des ventes aux bénéficiaires :
 - En hausse de +26 % (+2580 €) par rapport à 2017.

- Les Bons gratuits :

Ils sont attribués sur prescription des travailleurs sociaux du CCAS, du SAS, ou des Associations sociales partenaires.

Bien qu'en théorie ils soient plafonnés à 15,00 € / an / personne de la famille, il n'est pas rare que ce plafond soit dépassé en cas de besoin avéré. Des lots à destination de pays d'Afrique sont régulièrement et gracieusement préparés.

- La valorisation des bons gratuits est en hausse de 718€ soit+38%.

Nos horaires d'ouverture au public ont été élargis et adaptés aux habitudes de nos bénéficiaires,

- **Valibout** : tous les jours sauf le mercredi de 8h30/9h00 à 17h00
- **Camille Claudel** : Tous les après-midi de 14h00 à 17h00 depuis novembre 2018.

Nos tarifs n'ont pas augmenté depuis 2010, et certains ont été minorés.

Pour mémoire une cotisation de 2€/famille/an est demandée aux familles qui fréquentent la « boutique ».

Notre local au Valibout :

C'est notre « Boutique » principale et notre bureau administratif.

L'exiguïté de ce local demeure un problème majeur, malgré:

- Tous les aménagements réalisés
- tous les efforts de l'équipe pour la mise en rayonnage de la boutique
- le tri et le stockage fait au fur et à mesure des collectes

Notre antenne à la Maison des Familles Camille Claudel

Inaugurée fin 2016, afin d'être au plus près des habitants de l'Aqueduc, en cohérence avec le projet Ville-Solidarités engagé par la municipalité l'activité de cette antenne se développe progressivement depuis les congés 2018 :

- La salle mise à notre disposition, est claire et de bonne superficie ; elle est désormais mise à notre disposition tous les jours de la semaine.
Nous y organisons nos réunions et nos ateliers thématiques.
- La notoriété de cette antenne se développe en parallèle de celle de la Maison des familles et des nouvelles activités qui s'y déroulent.
- Une meilleure signalétique est nécessaire et toujours en projet(Ville).

Action vers les jeunes et les personnes en reconversion, mais aussi vers les personnes plus fragiles en recherche de contacts avec la vie active

Stagiaires « Ecoles » :

Nous sommes très souvent sollicités par des « Lycéens/Étudiants » voire adultes en reconversion en quête de stage, le plus souvent parce qu'ils n'ont pas trouvé de place en entreprise. Nous faisons tout notre possible pour accueillir ces personnes souvent très démunies face à cette difficulté, problématique pour leur cursus. En les accueillant nous les accompagnons dans leur projet et leur présence est un enrichissement pour les bénévoles de l'association.

- Depuis 2013, nous avons établi un partenariat avec le Lycée Jean Moulin du Chesnay qui prépare le « Bac Pro services de proximité et vie locale ». Les jeunes que nous avons accueillis habitent le plus souvent Plaisir, très souvent le Valibout, mais aussi d'autres villes proches.
 - ⇒ Ils ont pu trouver dans notre association un stage pratique en adéquation avec leur formation théorique.
 - Nombre de stagiaires accueillis en 2018 :
 - 2 stagiaires « Bac Pro » (1 mois et 3 semaines)
 - 1 Stagiaire reconversion (en conseillère d'insertion professionnelle)
 - En 2018, pour la première fois, nous avons accueilli des personnes suivies en milieu protégé :
 - En Mars durant deux semaines, une jeune femme d'un ESAT pour un stage de découverte
 - Depuis Septembre, 1 jour par semaine, une jeune femme suivie à La Pommeraie à Plaisir participe au tri et au rangement.

Stagiaires TIG « Permis de conduire » soutenu par le Conseil Départemental :

Depuis 2016 les conditions d'éligibilité pour bénéficier de cette mesure ont évolué, avec pour effet une baisse très importante des dossiers de candidatures validées.

Pour ces stagiaires, Il s'agit souvent de leur premier contact avec le monde professionnel ; aussi, nous les recevons préalablement afin de cadrer le stage, de définir les attentes de l'association et de mettre en place un suivi rigoureux des horaires effectués.

Après avoir signé une convention avec le Conseil Départemental et une structure d'utilité sociale agréée, ces jeunes doivent réaliser un « TIG » de 20 à 40 heures pour obtenir une bourse de 500 € pour passer leur permis de conduire, sous réserve de le réussir.

- Nombre de stagiaires accueillis en 2018 : 1 (1 en 2017)
 - Ces stagiaires sont accueillis au Valibout; ils participent au tri, au rangement et toutes sortes de tâches ponctuelles. Ils apportent de l'aide dans la manutention des cartons qui peut-être importante à certains moments (changement de saison, par ex)
 - Certains, suivant le calendrier, sont associés à la logistique liée à l'organisation de nos manifestations extérieures.
 - Notre association leur demande une présence de 40 heures.
- **Service civique :**

Arrivée fin 2017 une jeune femme a effectué à nos côtés une mission de 6 mois jusqu'au 15 avril 2018, avec l'objectif de développer la relation avec nos bénéficiaires mais aussi de faire mieux connaître notre action et mission.

Action pour l'Insertion professionnelle et la formation

- *L'activité de l'association repose sur un fonctionnement 5 jours sur 7, sur deux sites. Le bénévolat seul, ne permet pas de garantir de tels horaires d'ouverture et de présence ; d'autant que les années passant il est très difficile de renouveler l'équipe de bénévoles.*
- *La vente de vêtements à petits prix, les recettes que nous en tirons est l'enjeu d'une économie sociale et solidaire, au profit de l'insertion professionnelle.*
- *Avec le soutien complémentaire que la Ville, SQY, le CD78 et la Région nous octroient nous permettons réinsertion à des personnes éloignées de l'emploi.*
- *Ces personnes recrutées avec l'accompagnement de Pôle Emploi et/ou CapEmploi sont embauchées en contrat Parcours Emploi Compétence, avec l'objectif pour l'employeur d'assurer des formations qui leur permettront de renforcer leur compétence pour une activité future.*

A fin 2018, l'association emploie 3 salariées en CCD 12 mois PEC.

- 1. Une salariée en 4/5^{ème} de temps depuis novembre 2016*

Affectée au Valibout pour l'accueil et la vente

- 2. Une salariée en 3/5^{ème} de temps depuis juin 2018*

Affectée au Valibout et à Claudel pour l'accueil et la vente sur les deux antennes

- 3. Une salariée en 3/5^{ème} de temps depuis novembre 2018*

Affectée à Claudel pour le secrétariat administratif et l'accueil/ventes.

Au total l'équivalent de 2 ETP.

Rémunérées au SMIC, les salariées ont bénéficié d'une prime exceptionnelle versée dans les conditions votées par le gouvernement mi-décembre (exonérée de cotisation et de fiscalité)

<i>Cette structure de personnel, effectif et temps de travail, répond aux besoins liés à nos activités</i>
--

Formation des salariées

Nous sommes attentifs aux besoins de formations des salariées, que ce soit par des organismes extérieurs (OPCALIA, FLES) ou en interne à chaque salariée est proposé des formations :

En 2018 Madame AUBERT a bénéficié d'une initiation à l'informatique dispensée par Marc Gineston en interne. Une formation qui sera poursuivie en 2019 avec le FLES.

En 2018 Madame MOÇO a bénéficié d'un module des basics d'Excel en E-Learning. Une formation qui sera poursuivie pour du renforcement en 2019 avec le FLES.

Madame GAUTIER recrutée fin 2018 est inscrite en 2019 à un module des gestions de base de données.

Action pour le Lien social et culturel

- *Si le Vestiaire social est l'objectif prioritaire de l'association, notre action va bien au-delà en s'appuyant sur toutes les forces et le dynamisme d'une équipe de bénévoles et de salariées très investis, où chacun au moment opportun se mobilise en apportant sa compétence et son enthousiasme.*
- *Un engagement qui se retrouve dans notre programmation d'activités internes et d'évènements extérieurs qui sont autant de moments de rencontre, de partage avec les Plaisirois, moments également pour mieux faire connaître notre action sociale et élargir notre réseau.*

Activités internes :

Nous nous étions fixés comme objectifs 2018 de développer des ateliers thématiques : Couture, Bien être et Image de soi.

- L'atelier couture:
 - Cette activité se déroule régulièrement tous les mercredis après midi (sauf congés scolaires) consacrée à la confection de sacs à main en tissus et d'autres projets de confection. L'atelier de confection est un moment de rencontre, et de partage entre bénévoles. Les objets artisanaux réalisés sont vendus pour une part au profit de l'association à l'occasion de notre salon artisanal.
 - **L'atelier est animé bénévolement par une Nicole Pinjot que nous remercions vivement.**
 - L'atelier bien-être
 - Orienté vers la découverte et l'usage des huiles essentielles, deux ateliers se sont déroulés en 2018.
 - **Les deux séances 2018 ont été animées bénévolement par Fabienne Hekinian-Bouchez**
 - L'atelier Image de soi a été reporté en 2019.
- Nos lotos (2 fois/an)
 - Rendez-vous apprécié, qui réunit une petite centaine de participants, avec une grande fidélité. Moments de rencontre et de partage d'un après-midi en famille, entre amis, entre voisins de quartier avec l'espoir d'être l'heureux gagnant des lots qui sont mis en jeu. Cette année, le nouveau partenariat proposé par l'Hôtel Louis de Versailles nous a permis d'offrir un superbe gros lot en décembre. Sans oublier le buffet de pâtisseries préparées et vendues par les bénévoles,.
 - Notre Salon artisanal « Aux plaisirs créatifs »
 - Evénement à l'initiative de l'association en co-organisation avec des créateurs locaux.
 - L'édition 2018 a eu lieu en septembre, sous le signe des « saveurs d'automne », dans la salle de l'Ancien Restaurant du Château. Une douzaine d'exposants et des associations partenaires : SNL, Orchydées78, pour le plus grand plaisir des visiteurs.
 - Forum des associations
 - Un rendez-vous incontournable, un moment vitrine de notre action.

Des Partenariats associatifs et « Ville » pour un mieux vivre ensemble

- *Au fil des années un réseau d'associations sociales s'est tissé sur la ville. Des associations sociales avec lesquelles nous entretenons des relations de proximité sur toute la ville vers des bénéficiaires qui sont souvent communs.*

La coordination sociale initiée depuis 2012 se réunit deux fois par an entre Secours catholique, ATD Quart monde, Restos du cœur, CADI, Plaisir Solidarité et Plaisir Vestiaire. CBL Réagir nous a rejoint en 2018.

→ Se parler, échanger sur nos problématiques et sur le contexte social que nous observons, identifier les bonnes pratiques et les bonnes idées.

- **Partenaire du Projet Ville Solidarités**
 - Nous sommes partie prenante depuis le lancement du Projet en 2015 ; nous avons rejoint le « RAPP », Réseau des Acteurs de la Prévention de Plaisir, et nous participons activement à son déploiement et à son action.
- ***Du fait de notre implantation au sein du Valibout, et de notre action vers les habitants du quartier, nous sommes membres du Conseil de Quartier.***
 - Nous participons au Conseil d'administration avec les autres associations du quartier.
 - Moment de partage des programmes de chaque association, mais aussi des problématiques du quartier comme la réhabilitation engagée depuis plusieurs années.
 - Moment d'organisation des événements en partenariat comme la traditionnelle kermesse : Bien que tournée vers les jeunes, à cette occasion nous organisons une braderie qui est très appréciée des mamans.
- En 2018, nous avons participé aussi à la journée du jeu en juin organisée par la Ville et la Maison des familles Flora Tristan. A cette occasion nous avons tenu la buvette (et il faisait très beau et très chaud !).

Nos autres partenaires associatifs

- **Plaisir Solidarité :**

Nous travaillons en partenariat avec cette Association du Quartier du Valibout qui nous envoie des personnes pouvant bénéficier d'attributions gratuites de vêtements. De notre côté nous leur adressons les personnes ayant des difficultés face à des démarches administratives à effectuer.

- **CADI :**

La boutique alimentaire, située à Camille Claudel, est voisine de notre antenne. Cette proximité nous a conduits à participer à des événements partenariaux dans la Maison des familles Camille Claudel. Nous accueillons des bénéficiaires communs.

- **Le Secours Catholique :**

Le Secours Catholique assure une aide d'urgence pour leurs bénéficiaires et cède à Plaisir Vestiaire les dons de vêtements collectés en surplus.

- **Les Restos du Cœur :**

Ils nous cèdent les vêtements qu'on leur apporte, car ils n'ont ni la place, ni les moyens de les gérer.

Ils sont prescripteurs de bons gratuits de vêtements et nous adressent régulièrement les familles concernées. Ils nous dépannent pour des transports encombrants.

- **Cassiopée :**

L'action de cette association s'est orientée depuis 2011 vers le parrainage d'un orphelinat à Haïti, tout en gardant un soutien pour l'orphelinat en Pologne, qui était son action initiale.

Nous apportons notre soutien, à la demande en fournissant des vêtements.

Ils nous apportent leur aide dans l'organisation de nos Lotos deux fois par an.

- **La Communauté Chrétienne de Plaisir :**

Beaucoup de personnes adhèrent fidèlement à notre Association et nous livrent régulièrement des vêtements

- **Les « Familles Plaisiroises » :**

Beaucoup d'adhérents à cette Association nous apportent des vêtements et du matériel de puériculture.

- **Autres associations partenaires, suivant l'actualité :**

- SNL (Solidarité Nouvelle pour le Logement)
- Cultivons la Paix

Le Vestiaire Social : une voie pour le Développement durable

Sans les dons de vêtements qui nous sont faits par des particuliers ou des partenaires commerciaux, Plaisir Vestiaire ne pourrait pas assurer sa mission principale de vestiaire social.

Un vestiaire social dont la vocation est de permettre aux familles dans la précarité de s'habiller dignement.

Si les donateurs qui répondent à notre appel sont nombreux et si les dons faits sont généralement de bonne qualité, propices à une « deuxième vie », **hélas nous récupérons aussi des sacs au contenu impropre à une mise en rayons.** (Vêtements usés, troués, voire moisis probablement après un stockage prolongé).

Il en résulte un important travail de tri, parfois de réparation (couture) et de rangement qui est réalisé **uniquement au Valibout** par les salariées et par les bénévoles.

Tous les vêtements triés, impropres à une seconde vie sont stockés puis cédés dans des sacs à « **Le Relais** » 1 à 2 fois par semaine. (Un rebus qui peut représenter de 3 à 4 m³ par semaine), et dont le stockage se fait sur le balcon en attente de son enlèvement.

Malgré tout, on constate depuis 2016 une baisse significative des textiles cédés au Relais. Le signe de donations de plus grande qualité au regard de nos critères de sélection.

→ Un grand merci à tous les donateurs !

Quantités cédés pour recyclage par « Le Relais »

2016	2017	2018
10.2 Tonnes	9.2 Tonnes	7.7 Tonnes

Accueil des donateurs de vêtements:

Horaires : les mardis, mercredis et vendredis, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Types de dons :

Pour rester sur nos fondamentaux, et tenant compte de l'espace restreint dont nous disposons pour notre activité, nous sommes obligés de nous recentrer sur les sujets suivants :

- les vêtements, tant pour les hommes que pour les femmes et enfants, ainsi que le linge de maison.
- Tout le matériel de puériculture comme : landaus, poussettes, lits de bébé, jouets premier âge.
- Il nous reste que peu de place pour stocker de la vaisselle, du petit électroménager, que nous acceptons ou non suivant l'encombrement du moment.

Par contre, lorsque des articles de mobilier ou de gros électroménager nous sont proposés, nous en informons les familles par affichage au « Vestiaire », mais hélas nous ne pouvons ni les transporter, ni les entreposer.

Nos partenaires institutionnels qui nous soutiennent

L'association par ses activités déploie une énergie importante pour améliorer son autofinancement, avec une action permanente pour limiter au strict minimum les frais de fonctionnement.

Notre action se veut au service de tous sans distinction dans une démarche partenariale avec les institutions qui la soutiennent.

Sans ces soutiens institutionnels notre action solidaire et sociale serait fragilisée, voire remise en cause.

- **Ville de Plaisir :**

Nous sommes en partenariat avec le CCAS qui nous adresse des familles avec des prescriptions de « bons gratuits » quand la situation l'exige.

Comme chaque année, la Mairie de Plaisir a contribué à notre fonctionnement :

- Par le versement d'une subvention de fonctionnement qui a été régulièrement revalorisée.
- Par la prise en charge du loyer et des charges du logement que nous occupons au Valibout.
- Par la mise à disposition gracieuse depuis décembre 2016 d'une salle polyvalente à Camille Claudel, que nous pouvons désormais pleinement utiliser.

Nous remercions la municipalité pour son soutien depuis la création de « Plaisir Vestiaire ».

- **La communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines SQY**

C'est la première année que nous déposons un dossier

- **Conseil Départemental des Yvelines :**

Notre partenariat avec le département se fait essentiellement par le biais du « SAS » :

- En relation avec les assistantes sociales qui nous sollicitent régulièrement pour des aides à des personnes en difficulté ;
- En participant au dispositif « Permis de Conduire »

A noter qu'en plus des personnes qui nous sont adressées par les assistantes sociales du « SAS » avec des prescriptions de « bons gratuits », nous recevons des travailleurs sociaux du CCAS, des bénévoles des Restos du Cœur, de Plaisir Solidarité, de la Réussite Educative, ..., qui nous sollicitent pour l'attribution de vêtements.

Le Conseil Départemental a maintenu sa subvention annuelle

- **Conseil Régional d'Ile de France et Etat :**

En relation avec Pôle-Emploi et Capemploi, notre association a pu bénéficier de recrutement de salariées en Contrat PEC, CDD soutenus pour 20h hebdomadaires.

- **La mission locale de Plaisir (fusionnée avec SQY1625 fin 2017)**

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des jeunes en recherche d'emploi ou d'orientation nous nous efforçons d'offrir des possibilités d'accueil que ce soit sous forme de stages ou de mission de service civique. Des moments de découverte du milieu associatif et des réalités du quotidien en structure organisée au service des bénéficiaires. Une mission en termes de charge de personnel pris en charge à 90% par l'état et le complément par la structure d'accueil.

Nos partenaires commerciaux qui nous soutiennent

Au fil de ces dernières années, le panorama évolue, et force est de constater que les petites structures comme la nôtre n'ont pas une notoriété suffisamment attractive pour susciter l'intérêt des enseignes de notre bassin de vie.

Si certaines nous ont abandonnées (MANGO, OKAIDI, Plaisir Troc, ..) d'autres restent fidèles et de nouveaux partenariats se formalisent.

Le soutien de ces enseignes commerciales est une reconnaissance de l'action que nous menons et notre recherche vers de nouveaux liens est permanente.

➔ Ces partenariats ne sont donc jamais définitifs, et sont même très fragiles !

- 😊 **IKEA Plaisir:**

Depuis 2012, le Service Développement Durable du Siège Social d'IKEA soutient notre action en organisant régulièrement des collectes auprès du personnel :

- Collectes de vêtements
- Collectes de jouets et d'articles de puériculture

Un partenariat qui s'est également concrétisé par des **dons de mobiliers neufs et d'occasion à plusieurs reprises.**

- 😊 **Oh Trésors Pontchartrain :**

Cette enseigne locale située auparavant sur Plaisir spécialisée dans l'épicerie fine et objets décoratifs divers nous offre régulièrement des lots pour nos lotos. La responsable est coorganisatrice de nos événements « salon artisanal ».

- 😊 **Hôtel Le Louis de Versailles**

C'est grâce à une Plaisiroise, employée de cet établissement, que s'est noué le contact avec à la clé une proposition de partenariat :

Fédérer le personnel de l'Hôtel de luxe autour d'une action de solidarité vers une petite structure sociale et solidaire.

- *Une première collecte de vêtements remise lors d'une rencontre à laquelle avait été conviée toute l'équipe à Versailles.*
- *Des lots pour nos lotos sous forme de vouchers (Nuit pour 2 personnes + accès au Château de Versailles, Dîner pour 2 personnes, Brunch pour 2 personnes) complètent ce soutien spontanément apporté.*

- 😊 **Le Liberty**

Cette enseigne nous donne depuis de nombreuses années pour chaque loto 2 pass d'accès pour une journée dans leur club sportif.

- **Auchan**

Cette grande enseigne sur Plaisir nous donne 2 cartes cadeaux de 20€ pour nos lotos depuis 2017.

Notre structure et notre fonctionnement

L'Assemblée Générale du 16 mars 2018 avait réuni 23 personnes et recueilli 9 pouvoirs.

A l'issue du renouvellement du Conseil d'administration, le nouveau CA se composait de 12 personnes.

Le CA a ensuite élu le nouveau bureau et le président sortant Bernard ANSART a été reconduit.

⇒ Au total le CA s'est réuni 5 fois en 2018

Nos adhérents (à jour de leur cotisation):

- Au nombre de 80 en 2018, la situation est relativement stable, avec une légère baisse des dons financiers.

Nos actions de communication

Nos outils numériques « Blog » et page « Facebook » sont très utiles pour notre communication :

- Notre site www.plaisirvestiaire.fr
 - Il informe les visiteurs :
 - du fonctionnement de l'association.
 - De notre actualité événementielle
 - Il est régulièrement consulté et permet à nos actuels partenaires (particuliers associations ou entreprises) d'être informés sur l'association.
 - ⇒ **Sa refonte est engagée avec un nouveau design.**
 - ⇒ **Nous remercions Olivier Tavignot d'avoir mis ses compétences au service de cette action d'envergure.**
- Notre page Facebook
 - C'est un complément indispensable qui offre une réactivité appréciable pour notre actualité, et particulièrement utile pour mobiliser notre réseau à l'occasion de nos événements (Lotos, Salon,)
- L'envoi de Mailing et de newsletters est un fait acquis comme l'envoi dématérialisé des reçus fiscaux vers nos donateurs. Un progrès et une économie appréciables.
- **La Signalétique :**
 - Accès à nos locaux : Pour pallier le déficit de signalétique des pancartes ont été conçues et installées par nos soins sur nos deux sites. Bien entendu ceci ne remplace pas une meilleure signalétique attendue à l'extérieur et aux abords de nos locaux, que nos visiteurs ont souvent du mal à trouver.
 - Événementiel : Pour nos événements et manifestations il est important de pouvoir présenter notre action
 - ➔ Un Roll-up est utilisé pour détailler les grandes lignes de notre action
 - ➔ Une bannière en tissu avec notre logo & devise a été réalisée
 - ➔ Des banderoles ont été réalisées pour notre salon et nos lotos.

Si des progrès importants ont été réalisés depuis plusieurs années, en termes de communication, nous pouvons sûrement progresser dans l'information aux prescripteurs et bénéficiaires.

Une action de sensibilisation de notre action vers les secteurs sociaux sur les villes de SQY à déployer (courrier+plaquettes+Flyer) ➔ Objectif pour 2019

Indicateurs d'activités chiffrés

	Indicateurs d'activité				
	2016	2017	2018	Evolution 2018 vs 2017	Commentaire
Fréquentation Boutique					
Nombre de familles	168	197	225	+28	
Adultes (+18ans)	362	485*	375	-110	
Enfants	334	325	383	+58	
Nombre de visites	1127	1136	1536	+400	
Recettes	11295€	9873€	12328€	+2455€	
Bons gratuits (Valorisation)	2736€	1882€	2584€	+702€	
Adhérents					
Nombre	78	81	80	-1	
Accompagnement Jeunes et personnes en reconversion					
Stagiaires Ecole	4	4	2	-2	Lycée
Stagiaires reconversion			1	+1	
Stagiaire (milieu protégé)			2	+2	Hôpital/ESAT
Stagiaires Permis de conduire	6	1	1	=	CD78
Service civique	1	2	1	-1	Mission locale

Rapport financier

Nos produits en 2018:

➤ **Activité du vestiaire social : 12657€ (+26%)**

L'année 2018 s'est caractérisée par une activité beaucoup plus soutenue que les deux années précédentes, avec une hausse sur tous les indicateurs :

- Nombre de visites
- Nombre de familles bénéficiaires
- Recettes des ventes
- Bons gratuits

Un bilan qui montre que l'offre solidaire (petits prix) est appréciée par nos bénéficiaires ; l'augmentation des bons gratuits témoigne hélas des situations de précarité extrême et d'urgence auxquelles nous apportons un soutien indispensable.

➤ **Activités extérieures : 4505€ (+9%)**

Nos trois traditionnelles manifestations ont été une nouvelle fois bien accueillies nous produisant des recettes en légère hausse. C'est avec une grande satisfaction à la fois pour l'intérêt qu'elles suscitent et pour toute l'équipe qui les organisent, nos partenaires inclus.

➤ **Adhésions et dons financiers : 2691€ (-29%)**

Si le nombre d'adhésions est stable, les dons qui s'y rattachent ont marqué une baisse.

➤ **Artisanat Plaisir Vestiaire**

La confection des sacs à main se poursuit, les ventes se font principalement lors du salon. Malgré tout quelques ventes se font durant l'année.

➤ **Subventions**

- **Ville de Plaisir** : subvention de fonctionnement en hausse de 500€ (7500€) et de la prise en charge du loyer et des charges de notre local (5461.71€) soit au total : 12461,71€
- **SOY** : 1000€ C'est la première année que nous sollicitons l'agglomération.
- **Conseil Départemental CD78** : 2000€ comme en 2017.
- **Conseil Régional** : 9270.55€ correspondant aux contrats CUI/CAE dont bénéficient nos salariés (CDD de 12 mois avec 20h00 subventionnées à 45% et 55% suivant les cas.

Nos charges en 2018 :

➤ **Les charges de personnel**

C'est le poste qui représente la part la plus importante de nos dépenses (75%), soit 27156.44€.

Malgré tout en 2018 cette charge de personnel aura été contenue du fait d'une seule salariée jusqu'à mi juin, puis deux salariées jusqu'à fin octobre, et enfin trois salariées à partir de novembre. **Une situation qui explique notre excédent en fin 2018 et que nous ne retrouverons pas en 2019.**

➤ **Les frais de fonctionnement**

Hors personnel et local subventionné par la ville, nos frais de fonctionnement s'élèvent à 7.5% de notre budget, soit 3 394€ en baisse de 9 % tout en ayant fait des achats de matériels : nouveaux luminaires au Valibout, et pour l'antenne Claudel achat de deux machines à coudre, de deux portants et d'un meuble penderie..

En parallèle de moindres dépenses en frais bancaires, EDF, Téléphone, et contrat d'assurance renégociés.

➔ Un bilan témoignant d'une gestion pointue de nos deniers.

L'année 2018 fait ressortir un compte d'exploitation avec un excédent de 9 449.32€.
--

Compte de résultat et bilan 2018

PLAISIR VESTIAIRE COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2018

CHARGES	DEBIT			PRODUITS	CREDIT		
	2016	2017	2018		2016	2017	2018
ACHATS:				PRODUITS:			
Achats Matériel Equipement		330,56 €	129,00 €	Participation des Bénéficiaires	11 295,26 €	9 872,84 €	12 452,00 €
Electricité	195,22 €	181,08 €	129,16 €	Vente Objets Maison	75,00 €	395,00 €	205,00 €
Matériel	76,48 €	250,26 €	309,95 €	Cotisations	89,00 €	58,00 €	286,00 €
Petit Matériel	46,74 €	35,80 €	205,64 €	Adhésions	1 255,00 €	2 605,00 €	2 405,00 €
Produit d'entretien		7,81 €		Recettes Activités Extérieures	3 967,64 €	4 130,70 €	4 505,50 €
Fournitures Entretien & Petit Equipement		110,29 €	49,77 €	Subvention CCAS (Fonctionnement)	6 500,00 €	7 000,00 €	7 500,00 €
Fournitures Administratifs	283,78 €	350,25 €	318,42 €	Subvention CCAS (Loyer)	3 892,84 €	3 892,84 €	3 892,84 €
Autres Matières et Fournitures pour fêtes	729,12 €	1 241,34 €	911,92 €	Subvention CCAS (Charges Locatives)	1 568,87 €	1 568,87 €	1 568,87 €
Alimentation Usage Interne	9,33 €	66,76 €	138,19 €	Subvention SQY			1 000,00 €
SERVICES EXTERIEURS:				Subvention Département	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Loyer Local	3 892,84 €	3 892,84 €	3 892,84 €	Dons Reçus	1 395,00 €	1 130,00 €	
Charges Locatives	1 568,87 €	1 568,87 €	1 568,87 €	Subvention Conseil Régional ASP	7 220,96 €	7 809,66 €	9 270,55 €
Assurances	455,39 €	238,30 €	212,32 €	Subvention Etat ASP	10 999,61 €		
Entretiens et réparations	339,69 €			Produits Financiers	197,76 €	239,73 €	233,75 €
Documentation Générale				Reprise sur Provision	0,00 €		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS:				Dons en Nature			
Publicité, Relations Publiques	251,40 €	165,00 €		PROFITS EXCEPTIONNELS:			
Missions/Réceptions/Fleurs (Obsèques)	0,00 €		333,00 €	Indemnités CPAM	313,10 €	359,98 €	
Affranchissements	58,34 €	40,41 €	56,67 €	Subvention Opievoy			
Téléphone	477,23 €	450,44 €	378,92 €	Remboursement logiciel CIEL			141,96 €
Site Internet	90,44 €	59,48 €	83,84 €				
Service Bancaire	134,20 €	122,20 €	62,20 €				
Frais de Déplacement							
CHARGES DU PERSONNEL:							
Appointements Bruts	28 705,00 €	23 763,06 €	21 806,45 €				
Annulation dettes Provisionnées sur Congés Payés exercice antérieur	-2 440,00 €	-1 307,00 €	-335,00 €				
Dettes provisionnées sur Congés Payés	1 307,00 €	335,00 €	1 400,00 €				
Part Patronale URSSAF	423,56 €	342,29 €	374,19 €				
Part Patronale Retraite	1 691,68 €	1 298,83 €	1 275,63 €				
Part Patronale ASSEDIC	1 160,70 €	931,05 €	915,89 €				
Rbsmt Frais Professionnel	364,20 €	573,15 €	360,00 €				
Transport du Personnel							
Visites Médicales ACMS	322,56 €	218,52 €	110,64 €				
Frais de Formation	346,32 €	189,46 €	156,84 €				
Mutuelle Salariés (part patronale)	164,95 €	134,91 €	91,80 €				
Indemnités Rupture Contrats	10 041,00 €	5 122,60 €					
Prime exceptionnelle fin 2018			1 000,00 €				
AUTRES CHARGES DE GESTION:							
Divers							
Dons	50,00 €	50,00 €	50,00 €				
Partenariat	0,00 €	25,00 €	25,00 €				
DOTATIONS AUX PROVISIONS :							
Provision pour risque et charge	0,00 €						
Provision pour Travaux	0,00 €						
EXCEDENT D'EXPLOITATION:	24,00 €	274,06 €	9 449,32 €	DEFICIT D'EXPLOITATION:	0,00 €		
TOTAUX	50 770,04 €	41 062,62 €	45 461,47 €	TOTAUX	50 770,04 €	41 062,62 €	45 461,47 €
		0,00 €					
	2016	2017	2018		2016	2017	2018
CHARGES				PRODUITS:			
ACHATS:	1 340,67 €	2 574,15 €	2 192,05 €	RECETTES	18 076,90 €	18 191,54 €	19 853,50 €
SERVICES EXTERIEURS:	6 256,79 €	5 700,01 €	5 674,03 €	SUBVENTIONS	26 720,57 €	16 809,66 €	19 770,55 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS:	1 011,61 €	837,53 €	914,63 €	SUBVENTIONS EN NATURE	5 461,71 €	5 461,71 €	5 461,71 €
CHARGES DU PERSONNEL:	42 086,97 €	31 601,87 €	27 156,44 €	AUTRES PRODUITS	510,86 €	599,71 €	375,71 €
AUTRES CHARGES DE GESTION:	50,00 €	75,00 €	75,00 €				
DOTATIONS AUX PROVISIONS :	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
EXCEDENT D'EXPLOITATION:	24,00 €	274,06 €	9 449,32 €	DEFICIT D'EXPLOITATION:	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX	50 770,04 €	41 062,62 €	45 461,47 €		50 770,04 €	41 062,62 €	45 461,47 €

PLAISIR VESTIAIRE

Répartition des Recettes de l'Association pour 2018

INTITULES	EUROS	%
Participation des Bénéficiaires	12 452,00	31%
Conseil Régional IdF/Etat (ASP)	9 270,55	23%
Subvention Mairie (Fonctionnement)	7 500,00	19%
Subvention Mairie (Loyer + Charges)		0%
Recettes des Manifestations (Forum Association, Vide-Grenier, Fête du Valibout)	4 505,50	11%
Adhésions / Cotisations	2 691,00	7%
Subvention Département	2 000,00	5%
Subvention SQY	1 000,00	3%
Vente Objets Maisons	205,00	1%
Produits Financiers et Exceptionnels	233,75	1%
Divers	141,96	0%
TOTAL	39 999,76	100%

PLAISIR VESTIAIRE BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIF	2016	2017	2018	PASSIF	2016	2017	2018
ACTIF IMMOBILISE:				FONDS ASSOCIATIFS:			
Matériel Informatique mis au rebut				Report à Nouveau	13 451,44	13 475,44	13 749,50
				Résultat de l'exercice	24,00	274,06	9449,32
ACTIF CIRCULANT:				PROVISIONS:			
Produits à recevoir				Provision Congés Payés	1 307,00	335	1400
Avoir Mutuelle			60,20	Provision pour risque et charge	3 000,00	3000	3000
Recette à encaisser				Provision pour Matériel	3 000,00	3000	3000
Charges constatées d'avance							
				DETTES A COURT TERME:			
Report à Nouveau				Charge à Payer	38,92	68,53	
Caisse d'Epargne	729,75	1 798,68	1 623,48	Charges à Payer Mutuelle	89,92		60
Livret A	21 628,61	19 138,28	30 821,83	URSSAF	884,00	510	1076
Caisse	295,92	196,07	34,30	Retraite Complémentaire	511,00	281	563
				Assedic	348,00	189	242
TOTAL	22 654,28	21 133,03	32 539,81	TOTAL	22 654,28	21 133,03	32 539,82
Evolution de la trésorerie	-3 697,80	-1 521,25	11 406,78				

Budget 2019

Le Budget est construit sur la base des projets suivants retenus pour l'année 2019:

- Activité « Vestiaire social » sur deux sites (Valibout et Camille Claudel)
 - Avec rayonnement vers les communes voisines, notamment celles de SQY.
 - Avec 3 salariées en temps partiel
 - 1 salariée en 4/5^{ème} de temps
 - 2 salariées en 3/5^{ème} de temps
- Accueil de stagiaires : Lycéens, Adultes en reconversion, TIG permis de conduire
- Accueil de personnes en structure protégée médicalisée
 - Partenariat engagé avec la structure FAM Maison d'Ulysse (personnes autistes)
 - Et avec la Pommeraie à l'hôpital de Plaisir
- Ateliers thématiques :
 - Confection, couture
 - Bien être « Aromathérapie »
 - Coaching « image de soi » (premier atelier fin mars 2019)
 - Un appel à projet a été déposé auprès du CD78 pour financer partiellement l'action. Le solde sur fonds propres de l'association.

Les différents dossiers de demande de subvention ont été déposés en temps voulu auprès de la Ville, du Département 78 et de l'intercommunalité SQY.

Avec ces objectifs projets et cette structure de personnel, et sur la base d'une obtention des subventions demandées le compte d'exploitation est juste en équilibre fin 2019 avec un excédent de 261€

Budget 2019 Association Plaisir Vestiaire					
CHARGES			RECETTES		
	Intitulé	BP 2019	Classe	Intitulé	BP 2019
60	ACHATS	1 700,00 €	70	VENTES	12 950,00 €
	Matières et fournitures	630,00 €		Vestiaire	10 000,00 €
	Entretien et petit équipement	470,00 €		Billeterie	
	Fournitures administratives	400,00 €		Loto Printemps	1 000,00 €
	Eau-Energie	200,00 €		Braderie	50,00 €
				Salon artisanal	800,00 €
61	SERVICES EXTERIEURS	400,00 €		Loto d'automne	1 000,00 €
	Entretien et réparation	160,00 €		Festival théâtre	
	Prime d'assurance	240,00 €		Autres	
				Créations/Confection	100,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 105,00 €			
	Publicité et publications	150,00 €	74	SUBVENTIONS	28 676,56 €
	Déplacements	360,00 €		SQY	3 000,00 €
	Téléphone	500,00 €		CD78	2 000,00 €
	Frais postaux	80,00 €		Commune de Plaisir	7 750,00 €
	Site internet	15,00 €		IdF (ASP)	
				ASP salariée 1	5 651,36 €
64	CHARGES DE PERSONNEL	40 190,57 €		ASP salariée 2	4 623,84 €
	Rémunération brute du personnel (salariée 1)	14 384,17 €		ASP salariée 3	5 651,36 €
	Rémunération brute du personnel (salariée 2)	10 275,20 €		Etat	
	Rémunération brute du personnel (salariée 3)	10 275,20 €			
	Charges sociales patronales S1	1 692,00 €	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	2 200,00 €
	Charges sociales patronales S2	1 392,00 €			
	Charges sociales patronales S3	1 392,00 €		Dons	1 800,00 €
	Autres charges (médecine)	300,00 €		Cotisations bénéficiaires	400,00 €
	Autres charges (formation)	300,00 €			
	Mutuelle Salariée 2	180,00 €			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	50,00 €			
	Etrences gardien	50,00 €			
66	CHARGES FINANCIERES	120,00 €	76	PRODUITS FINANCIERS	- €
	Frais bancaires	120,00 €			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
86	VALORISATION	84 511,00 €	87	VALORISATION	84 511,00 €
	Locaux	5 500,00 €		Locaux	5 500,00 €
	Bénévolat (4,81 ETP/Taux horaire 9,88€)	76 511,00 €		Bénévolat	76 511,00 €
	Don gratuit vêtements d'urgence	2 500,00 €		Don gratuit vêtements d'urgence	2 500,00 €
	Excedent	260,99 €			
		128 076,57 €			128 337,56 €
	Total	128 337,56 €		Total	128 337,56 €
Budget certifié sincère par Bernard ANSART Président le 28/09/2018					

L'EQUIPE DE PLAISIR VESTIAIRE en 2018

23 BENEVOLES, dont 12 MEMBRES DU CA EN 2018

et 3 SALARIEES (fin décembre)

Membres du Bureau et du Conseil d'administration (4 personnes):

Bernard ANSART	Président ➤ Relations Extérieures.
Marc GINESTON	Vice-président ➤ Trésorier, Communication & Formation.
Nicole ANSART	Vice-présidente ➤ Secrétaire Générale
Edith TOUROUDE	Secrétaire adjointe

Autres Membres du Conseil d'Administration (8 personnes) :

Lucien MENSAH Représentant au Conseil de Quartier du Valibout
Jeannine EGOT
Colette DELANCHY (décédée en juin 2018)
Jacqueline GAUDRY (décédée en septembre 2018)
Renéa LANDAS
Marine LEGROS
Ginette LENQUETTE
Marie-Pierre PAYET

Autres bénévoles venant aider au Vestiaire (11 personnes) :

Marie-Claire HALLIER Présidente Honoraire
Geneviève BONNET
Marie-Thérèse MICHELESI
Catherine RIVIERE
Louisa ALLALOU
Adjila ARAB
Malika MEKHMUKH
Patrick GAUTIER

Bénévoles partenaires :

Jacques MAURIE
Jean-Claude MARIAUD
Nicole PINJOT

Salariées (3 personnes) :

Chantal AUBERT CDD 4/5^{ème} de TP 12 mois jusqu'à novembre 2019
Corinne MOCO CDD 3/5^{ème} de TP 12 mois jusqu'à juin 2019
Chantal GAUTIER CDD 3/5^{ème} de TP 12 mois jusqu'à novembre 2019

HEURES BENEVOLES

REPARTITION DES HEURES DE BENEVOLAT ET SALARIEES FIN 2018

FONCTIONS	QUALIFICATIONS DIPLOMES	TEMPS DE TRAVAIL		STATUT : CDI, CDD, contrat aidé, vacataire, bénévole, autres	CHARGES TOTALES MENSUELLES DE PERSONNEL	
		MENSUEL EN ETP			(Salaires bruts hors charges patronales)	
		Association	Action		depuis	Fin déc
Assistante administrative/Accueil/vente et projets		0,57	0,00	CDD/ CUI/3/5ème TP	nov.-18	856,00
Accueil/vente/tri		0,57	0,00	CDD/ CUI/3/5ème TP	juin-18	856,00
Accueil/vente/tri	BEP	0,76		CDD/ CUI/4/5ème TP	nov.-16	1 198,00
Bureau Association	4 Retraités	2,50	0,00	4 Bénévoles		
Activité Association	Actifs et Retraités	2,57		17 Bénévoles		
Total		6,97	0,00	3 salariées+ 21 bénévoles		2 910,00

Soit au total : 8112 heures de bénévolat pour l'année 2018

Equivalent temps plein : 5.07 personnes

Au total x 9,88 € = 80 147 €

(Valorisation : smic horaire brut 2018 : 9.88€)

TARIFS (actualisés en janvier 2019)

Participation Financière des Familles Tarif 2019		
H O M M E S	Tee-Shirt, Pyjama	1,00 € à 3,00 €
	Chemise, Polo, Sweat-shirt, Pull	2,00 €
	Chaussures	3,00 € à 10,00 €
	Pantalon	3,00 € à 5,00 €
	Veste de costume	3,00 €
	Costumes	6,00 € à 10,00 €
	Veste, Anorak, Manteaux	5,00 € à 15,00 €
F E M M E S	Tee-Shirt, Pyjama, Chemise de nuit	2,00 €
	Lingerie	0,50 € à 3,00 €
	Chemisier, Pull	2,00 €
	Pantalon, jupe, robe	3,00 € à 5,00 €
	Chaussures	3,00 € à 5,00 €
	Veste de tailleur	5,00 €
	Anorak, Manteaux	5,00 € à 15,00 €
E N F A N T S	Tee-Shirt, Pyjama, Chemise de nuit	1,00 €
	Chemise, Pull, T-Shirt	1,00 €
	Chaussures	2,00 €
	Layette jusqu'à 2 ans	0,50 €
	Pantalon, Jupe, Robe	2,00 € à 5,00 €
	Veste, Anorak, Manteaux	5,00 € à 15,00 €

LINGE DE MAISON	
Drap plats	3,00 €
Draps housse	2,00 €
Housse de couette	4,00 €
Couette 2 personnes	6,00 €
Couette 1 personne	4,00 €
Draps Enfants	2,00 €
Grande couverture	5,00 €
Petite couverture	3,00 €
Oreiller	2,50 €
Nappe	2,00 € à 5,00 €

ACCESSOIRES	
Chapeau, Bonnet, Echarpe	1,00 € à 2,00 €
Bijoux	1,00 € à 5,00 €

**Pièce exceptionnelle : Robe de Mariée, Veste en cuir ...
Tarif fixé selon état**